



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité du commerce

**Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce  
et les transactions électroniques**

Vingt-sixième session

Genève, 4 et 5 mai 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport des rapporteurs****Rapport du Rapporteur pour l'Afrique subsaharienne****I. Introduction**

1. Le Rapporteur pour l'Afrique subsaharienne du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) a mené plusieurs activités visant à promouvoir les travaux du Centre et le commerce électronique sur le continent africain subsaharien. Le présent rapport décrit ces activités qui se sont tenues dans la région depuis la vingtième-cinquième session plénière du CEFACT-ONU (avril 2019).

**II. Les activités organisées dans le cadre de l'alliance africaine  
pour le commerce électronique en Afrique subsaharienne****A. Organisation d'un atelier technique pour l'élaboration de deux notes  
conceptuelles (avril 2019, Dakar, Sénégal)****1. Note sur le commerce électronique dans le contexte de la zone de libre-échange  
continentale africaine (ZLECAF)**

2. Consciente de l'évolution fulgurante du commerce électronique à travers le monde et de l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE) a réuni ses experts les 21 et 22 avril 2019 à l'effet de réfléchir sur l'apport des Guichets Uniques pour le développement du e-commerce en Afrique. Ces travaux ont eu comme conséquence, l'élaboration d'une note conceptuelle sur le commerce électronique transfrontalier. Le document final est envoyé aux partenaires intéressés par le développement du commerce électronique en Afrique.

**2. Le guide d'évaluation d'un guichet unique**

3. Depuis l'adoption de la Recommandation N°33 du CEFACT-ONU, il existe de nombreuses publications produites par diverses organisations pour aider les pays à mettre en œuvre un guichet-unique (GU). Ainsi de nombreux pays ont mis en place un GU sans



disposer de revues pertinentes basées sur les méthodologies d'évaluation fournies par des organisations telles que la Banque mondiale (« Doing Business », indice de performance de la logistique, etc.).

4. En fournissant un document de référence, l'AACE a l'intention de fournir une méthodologie standard d'évaluation des guichets unique mis en œuvre dans les pays membres de l'alliance et ailleurs.

## **B. Organisation de la dixième réunion de l'Assemblée Générale et dix-huitième Comité exécutif (23-26 avril 2019, Dakar, Sénégal)**

5. L'AACE a organisé conjointement à Dakar, du 23 au 26 avril 2019, sa dixième Assemblée Générale et son dix-huitième Comité Exécutif, réunion à travers laquelle le mandat de l'ensemble du bureau a été reconduit pour une durée de deux ans.

6. La tenue de ces événements en 2019 a coïncidé avec le dixième anniversaire de l'AACE. A cette occasion, l'organisation a célébré sa première décennie d'existence et a exprimé sa sincère gratitude à ses membres fondateurs et partenaires dont l'engagement et le dévouement ont permis de passer le cap de l'ambition pour devenir une structure de référence dans le domaine des guichets uniques et de la facilitation des échanges.

## **C. Organisation d'un atelier technique sur la finalisation des évaluations des acquisitions (plateforme et équipement) et d'élaboration de spécifications fonctionnelles détaillées et plan de communication du projet Fonds africain pour le commerce (AfTra)**

7. L'atelier s'est tenu du 2 au 4 décembre 2019 à Casablanca (Maroc). Les travaux ont permis d'échanger sur les fonctionnalités détaillées des composantes du projet. Il s'agit de:

### *Portail commercial*

- Le Portail d'information de l'AACE est le portail qui fédère les informations publiques qui sont mises à disposition par les contributeurs nationaux à travers leurs représentants (Guichet Unique, Ministère du commerce ou autres structures habilitées...);
- Il doit être conçu afin de pouvoir intégrer les informations des Portails Nationaux via des APIs de la plateforme d'échange de données permettant d'effectuer des recherches sur les données collectées dans ces différents portails. Ceci permettra de faire des recherches croisées multi-bases et des recherches multi-dimensions.

### *Plateforme d'échange de document de commerce*

8. En résumé, la plateforme intégrera les modules listés ci-après :
- Module Échanges de données informatisées (EDI): Fournira aux membres toutes les fonctionnalités nécessaires pour échanger des données et des documents commerciaux.
  - Base de données sur le commerce africain: Contient les données réelles sur les EDI et représente la structure de stockage de base pour le portail d'information commercial.
  - Gestion électronique de documents: Fournir des fonctionnalités pour gérer les données et documents électroniques dans le but de simplifier le traitement des données et des documents échangés entre les plates-formes connectées.
  - Administration: Une interface graphique devra être mise en place pour tout ce qui concerne la gestion des utilisateurs, des composants, des flux de travail, des transformations, des connecteurs, la surveillance, les alertes, des reprises d'activités, des procédures et des documents, l'internationalisation, etc ...

- Surveillance: Le module de *monitoring* donne la visibilité sur toutes les interactions et les composants qui sont impliqués dans le *BUS* d'échange de données. Il permet de mettre en exergue les états des différents composants.
- Alerte et notification: Un système d'alerte et de notification devra être mis en place. Il devra être possible de configurer les alertes.
- Rapports: Un module de *reporting* devra accompagner la solution. Il devra être flexible pour permettre la définition et la génération automatique des états.
- Retraitement des messages: Le système doit prendre en compte un mécanisme de retraitement automatique des messages en cas d'erreur dans les échanges.
- Couche de sécurité: cette couche devra couvrir la sécurité du système et la sécurisation des échanges des données.
- Gestion des composants: Ce module est conçu pour gérer les composants utilisés dans la plateforme.

9. Certains pays de l'Afrique subsaharienne participeront à la phase pilote du projet. Il s'agit de la République centrafricaine, l'île Maurice, la Côte d'Ivoire, la République du Congo, le Cameroun, le Niger, le Kenya, Madagascar, l'Uganda et le Sénégal.

#### **D. Organisation de la septième édition de la Conférence internationale sur les Guichets Uniques (septembre 2019, Yaoundé, Cameroun)**

10. L'Alliance Africaine pour le Commerce Électronique (AACE) a organisé en partenariat avec le Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur GIE du Cameroun (GUCE Cameroun), la 7<sup>e</sup> édition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques, sous le thème «Libérer le potentiel du commerce électronique et optimiser la chaîne logistique internationale des pays sans littoral».

11. La conférence a enregistré environ plus de 300 participants dont une centaine d'internationaux venant de 20 pays différents. Les organisations suivantes ont été également représentées: l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAO), etc.

12. Les conclusions, listées ci-après, ont été ainsi résumées:

- Mettre en œuvre et optimiser les GU nationaux et les fédérer autour d'une plateforme régionale en vue de la fluidification des échanges intra-africains;
- Elaborer des accords régionaux, et/ou renforcer la coopération, et le soutien des chaînes d'approvisionnement du commerce, notamment par le développement de systèmes informatiques interopérables et des systèmes d'opérateurs économiques agréés, y compris la reconnaissance mutuelle;
- Développer le système régional de suivi électronique du fret à travers une collaboration étroite des organismes de gestion de fret: Bureau de Gestion de Fret Terrestre du Cameroun (BGFT), Bureau d'Affrètement Routier Centrafricain (BARC), Bureau national de Fret Terrestre du Tchad (BNFT) pour le cas de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC);
- Mettre en œuvre des mécanismes de pilotage et de suivi des recommandations formulées par les instances nationales et régionales;
- Encourager les administrations des douanes à mettre au point des scellés électroniques régionaux à utiliser pour les opérations de transit dans la région, car le remplacement du scellé électronique par un autre scellé à la frontière pourrait entraîner des retards;

- Développer et moderniser les infrastructures matérielles (portuaires et aéroportuaires routières, ferroviaires et moyens de transport) et immatérielles (infrastructures technologies de l'information et de la communication (TIC) et services);
- Accélérer l'appropriation du Formulaire Unique des opérations du Commerce Extérieur pour les pays sans littoral de la zone CEMAC;
- Mettre un accent sur la maturation des projets de facilitation du commerce électronique et de mise en place des GU en s'assurant de l'adéquation entre les objectifs de facilitation recherchés et les résultats attendus;
- Engager les services publics dans des contrats de performance sur les délais de traitement et de délivrance des documents administratifs relatifs au commerce;
- Développer les compétences techniques et technologiques locales afin de maîtriser la mise en œuvre des systèmes d'information et le commerce des services électroniques en vue de l'émergence de l'économie numérique des pays africains;
- Proposer des projets en phase avec les problématiques réelles des acteurs.

### **III. Réunions sur la facilitation des échanges en Afrique subsaharienne**

#### **A. Réunion annuelle 2019 du Programme de Politiques de Transports en Afrique (SSATP) (novembre 2019, Zimbabwe)**

13. L'événement a offert une plateforme unique aux décideurs de toute l'Afrique pour se réunir et parler d'une seule voix en faveur des réformes de politiques et stratégies qui permettront d'ouvrir la voie à des systèmes de transport sûrs, durables et efficaces pour tous les Africains. Ce groupe continue dans la préparation d'un quatrième plan de développement qui abordera les questions cruciales de politiques des transports en Afrique.

#### **B. Atelier régional relatif à l'élaboration des textes portant dématérialisation des procédures et formalités douanières et commerciales dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (décembre 2019, Ouagadougou, Burkina Faso)**

14. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de facilitation des échanges, la commission de l'UEMOA a organisé à Ouagadougou, du 16 au 18 décembre 2019, l'atelier régional de validation de l'étude relative à l'élaboration des textes portant dématérialisation des procédures et formalités douanières et commerciales dans l'espace UEMOA.

15. Cet atelier avait pour objectif de procéder à l'examen et à la validation par les États membres de l'union, du projet de rapport de l'étude réalisée par un cabinet commis à cet effet.

16. A l'issue des échanges, les participants ont formulé des recommandations:

- Mener des consultations avec les acteurs nationaux concernés sur le rapport de l'étude et transmettre les observations complémentaires à la Commission de l'UEMOA;
- Mener les réformes nécessaires pour l'effectivité de la dématérialisation;
- Partager les expériences entre États membres en matière de dématérialisation;
- Elaborer un plan d'actions pour la mise en œuvre du règlement de l'UEMOA pour la dématérialisation des procédures, en vue de disposer d'un échéancier des actions à mettre en œuvre;

- Accélérer le processus d'adoption du cadre juridique harmonisé propice à la dématérialisation des procédures et formalités douanières et commerciales.

### **C. Forum des affaires de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) (juillet 2019, Niamey, Niger)**

17. L'édition 2019 du Forum des affaires de la ZLECAF a été organisé en marge du sommet extraordinaire des chefs d'État africains à Niamey, au Niger, pour lancer la phase opérationnelle de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA). Le forum a réuni un éventail d'opérateurs du secteur privé en Afrique, allant des dirigeants et décideurs africains, des secteurs financiers et bancaires, des groupes de réflexion et des groupes du forum civil.

### **D. Cinquième Forum des experts douaniers de l'Union africaine (UA) sur la facilitation des échanges (août 2019, Accra, Ghana)**

18. L'objectif du Forum était de fournir une plateforme aux participants pour partager des informations sur les développements et les efforts dans le domaine de la facilitation des échanges ainsi que dans le partage des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de guichet unique en Afrique.

19. A l'issue des discussions, les recommandations ci-après ont été formulées:

- les États membres qui n'ont pas encore mis en œuvre un GU sont invités à le faire en vue de faciliter les échanges;
- les États membres sont priés de garantir l'automatisation des procédures liées au commerce par d'autres agences gouvernementales afin de permettre l'élaboration et la mise en œuvre efficaces du GU;
- les États membres devraient envisager de mettre en œuvre le concept de gestion coordonnée des frontières afin de promouvoir la mise en œuvre du GU en vue d'assurer une collaboration efficace entre toutes les agences gouvernementales;
- les États membres doivent assurer l'harmonisation et la normalisation des éléments de données sur la base des normes internationales pour permettre l'interopérabilité et l'interfaçage des systèmes de GU;
- la Commission de l'UA, les organisations internationales et les partenaires devraient continuer à soutenir les États membres qui n'ont pas encore mis en œuvre un GU en termes de sensibilisation, de matériel d'analyse comparative et de soutien financier.

## **IV. Conclusions et recommandations**

20. La mise en place de la ZLECAF est le projet phare de l'Afrique en 2020, plusieurs initiatives sont en cours en termes de sensibilisations et de définition des prérequis. Cependant, on note que les recommandations développées par le CEFACT-ONU ne sont pas très connues. Par conséquent, il y a lieu à mieux répandre à travers une dissémination des guides du CEFACT-ONU auprès des points focaux et inviter davantage les pays de l'Afrique à participer aux travaux et Forums du CEFACT-ONU.

21. Il est prévu un calendrier très actif sur les événements de la ZLECAF en 2020.

22. Des actions en cours comme la mise en place des corridors intelligents et des projets d'échanges de données entre les douanes de la région sont aussi à surveiller.